

ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Solde de 13% affecté aux établissements de formation techniques et professionnels
Décret n°2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS :

Votre entreprise :

Etablissement bénéficiaire :
Ecole de Production Grand Paris Nord
50 av du colonel Rol Tanguy
93230 STAINS

N° SIRET :

Contact de l'entreprise

Nom :

Prénom :

Tel : E-mail :

Masse salariale 2021 :€

x0,68% :€

Solde Ecole de 13% TA 2022 :€

Subvention en matériel déductible€ Bonus alternant déductibles :.....€

Montant de votre versement :€

Au profit de : Ecole de Production Grand Paris Nord

Code UAI : L'Ecole de Production via la Fédération des Ecoles de Production est agréée à collecter la taxe d'apprentissage conformément à l'Arrêté du 30 décembre 2021 fixant la liste nationale des organismes habilités à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage – NOR: MTRD2139308A

PAIEMENT :

Mode de règlement :

Virement

IBAN FR76 1751 5900 0008 0174 8366 858
BIC CEPAFRPP751

Merci de mentionner **en libellé de virement votre N° de siret + TA2022**

Mode de règlement :

Chèque

N° chèque :

A l'ordre de :